

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 2ème trimestre 2025, **le 04 avril à 17h**, salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

Fait à Bandol, le 28 mars 2025

Le Maire,



- 1** Occupation temporaire du port-abri de Bendor - Adoption d'un avenant n°1
- 2** Prise à bail professionnel local communal 1 rue du Puits de Charron
- 3** Avis sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de rechargement de la plage du grand Vallat et de Renecros sur la commune de Bandol
- 4** Délibération créant des emplois en contrat d'engagement éducatif et autorisant le recrutement
- 5** Convention de partenariat avec le conseil départemental du Var pour le développement de la lecture publique
- 6** Médiathèque municipale - Modification du règlement intérieur
- 7** Participation de la commune à l'opération « domaine Saint Thomas » - 75, chemin de Saint Marc - Convention de subvention et réservation
- 8** Budget principal - Fonction 325 - Tournoi padel tennis « FIP Silver Port de Bandol » - Subventions aux associations - Exercice 2025
- 9** Association Tennis Club de Bandol – Subvention Tournoi padel tennis « FIP Silver Port de Bandol » - Convention d'objectifs 2025
- 10** Parrainage par la ville de Bandol du bâtiment ravitailleur de forces « *Jacques Chevalier* »